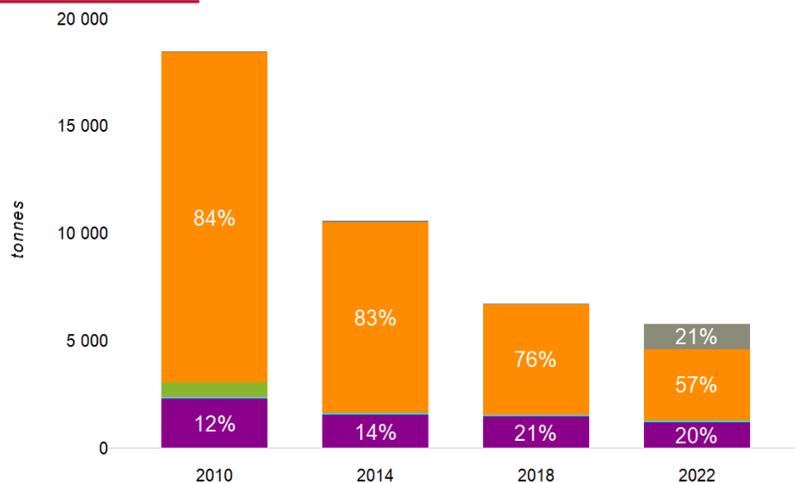
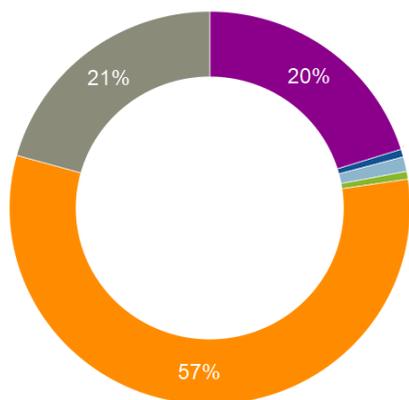


INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

SO₂
dioxyde de soufre

Recensement des émissions SO₂ rejetées dans l'air à l'échelle régionale

par secteur d'activité



Le dioxyde de soufre est principalement rejeté par les secteurs **industriel** et **résidentiel/tertiaire**.

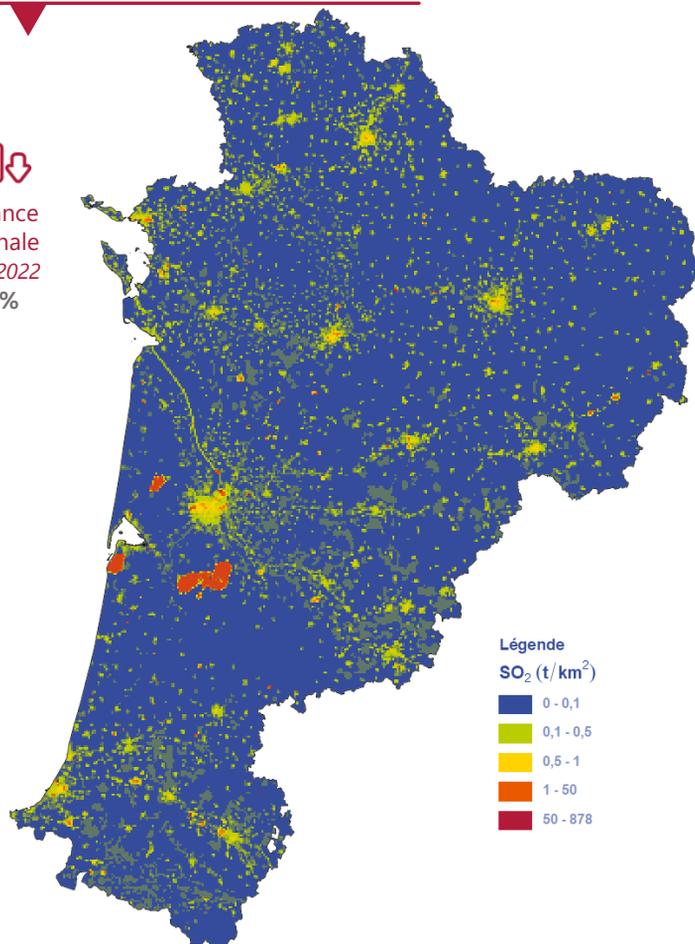
Les émissions de SO₂ sont principalement dues à la **fabrication de matériaux de construction** comme le ciment, le verre ou les fibres minérales, aux procédés dans l'**industrie chimique** mais aussi à l'utilisation de **fioul et de bois** pour le **chauffage des logements et des locaux du tertiaire**.

En **2022**, les **incendies de forêt** (sources naturelles) ont également contribué de manière significative aux émissions régionales de SO₂.

Depuis 2010, les émissions de SO₂ ont **fortement diminué** du fait d'une forte baisse des **émissions industrielles** (arrêt de l'extraction de gaz en particulier).

Émissions de SO₂ géolocalisées

tendance régionale
2010-2022
-69%



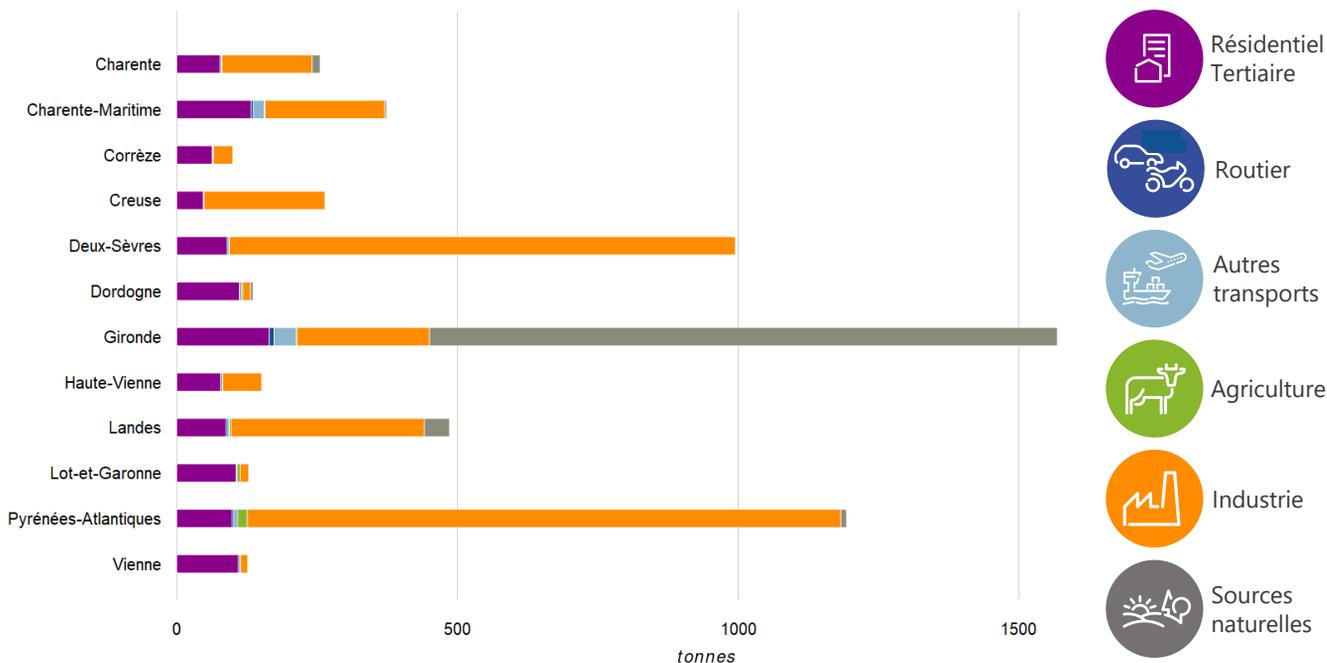
INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

SO₂

dioxyde de soufre

Répartition des émissions par département

par secteur d'activité

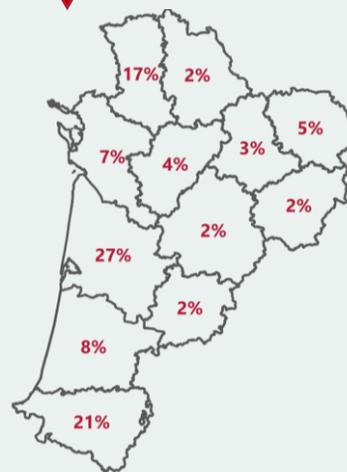


Dans la plupart des départements, les émissions de **dioxyde de soufre** sont majoritairement émises par le **secteur industriel**. Certains départements, comme les Pyrénées-Atlantiques et les Deux-Sèvres, ont une **activité industrielle très développée** à l'origine d'émissions de SO₂ très importantes. Ce sont principalement les départements concernés par la **fabrication de matériaux de construction** ou ayant une forte **industrie chimique**.

Pour certains départements n'ayant peu ou pas d'activité industrielle d'envergure comme la Dordogne, le Lot-et-Garonne ou la Vienne, les émissions de SO₂ sont essentiellement dues à **l'utilisation de fioul et/ou de bois** pour le **chauffage des logements et des locaux**.

Notons qu'en 2022, les **incendies de forêts** (sources naturelles) ont été à l'origine de **très importantes émissions** de SO₂ en **Gironde**, devenant ainsi la **source majoritaire**.

Contribution des départements dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>